

Parcours de positionnement

Période de sélection :

du 01er janvier au 08 juin 2026

V1 du 05 janvier 2026

Conditions d'éligibilité :

- Etre né(e) en 2006, 2007, 2008, 2009 ou 2010
- Avoir la nationalité française
- Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale (GAL FRA) à jour
- avoir rempli en ligne avant le 9 juin 2026 à 18h00 le formulaire de renseignement mis à disposition sur le site de la FFTDA*

Et

- Avoir obtenu à minima une médaille dans une compétition internationale inscrite ci-dessous dans le "calendrier des compétitions" et/ou le titre de champion de France junior, espoir - 21 ans ou senior en 2026*
- Participer à une dernière étape sélective dans le cas où le comité de sélection ne parviendrait pas à départager plusieurs athlètes éligibles dans une même catégorie*

Critères de sélection :

- Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés, le comité de sélection analysera toutes les performances des athlètes ayant obtenu à minima une médaille internationale et/ou le titre de champion de France junior, espoir - 21 ans ou senior en 2026*
- Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte.
- La période de sélection étant importante, il est demandé aux athlètes de se positionner de manière dominante dans la catégorie de poids choisie.*

Et

- Le comité de sélection sera composé :
 - du directeur technique national - du vice président en charge du haut niveau.
 - du directeur de la performance - des entraîneurs nationaux - d'un médecin fédéral
- Pour les athlètes éligibles, le comité de sélection analysera l'ensemble des critères suivants :
 - la couleur et le nombre des médailles obtenues - le niveau de difficulté de la compétition
 - le nombre de combat - le niveau des adversaires rencontrés
 - la régularité des résultats - le ranking mondial du mois de juin 2026
 - la capacité à produire un niveau conforme aux exigences internationales.
- Dans le cas où le comité de sélection ne parviendrait pas à départager deux ou plusieurs athlètes éligibles dans une même catégorie, le comité pourrait avoir recours à une étape de sélection supplémentaire.

Calendrier des compétitions :

Les compétitions listées ci-après permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les conditions d'éligibilité à atteindre.

du 01er janvier 2026 au 08 juin 2026

Toutes les compétitions internationales G1, G2, G3, G4 ou G6 inscrites au calendrier de la World Taekwondo pendant la période de sélection et les championnats de France Juniors, Espoirs - 21 ans et Seniors 2026

Clauses :

- En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.
- Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.
- Le comité de sélection contribue à l'éclairage de la décision par une analyse partagée des critères de performance, pour autant, le Directeur Technique National demeure le dernier décisionnaire quant à la sélection pour les compétitions de référence.

*Sauf dérogation du DTN actée en comité de sélection